

Critères d'admissibilité des projets(FRI 2025)

Les critères d'admissibilité aux subventions de la Fondation Richelieu-International découlent de sa « Politique de financement » et se résument aux critères énumérés ci-bas, sans pour autant s'y limiter.

La Fondation Richelieu-International (FRI) est sensible à la féconde créativité et à l'esprit inventif des organismes sollicitateurs.

La FRI soutiendra les partenaires qui proposeront des projets dans les domaines suivants

Protection

- Protection et mise en valeur des insectes butineurs
- Remplacement d'activité polluante par activité verte
- Aide à la formation de programme environnementaux
- Protection de milieux de vie (humides, sous-bois, forêts, pâturages, etc.)

Nettoyage et restauration

- Nettoyage de berges, sous-bois et autres espaces pollués
- Restauration de milieux humides
- Assainissement de milieux de vie (humains, animaux, etc.)
- Dépollution

Mise en valeur

- Compostage
- Rétablissement de milieux naturels
- Mise en valeur de ressources (naturelles, renouvelables, humaines, animales, etc.)
- Création de milieu de vie animale (nichoirs, ruches, abris)

Développement de l'énergie verte

- Transformation vers énergie renouvelable
- Plantation (arbres, arbustes, fleurs, bosquets)

Notre engagement

La Fondation Richelieu-International est un organisme de bienfaisance qui appuie des actions environnementales qui privilégient la jeunesse en francophonie, sur son territoire.

La Fondation Richelieu-International n'initie pas ou ne s'engage pas elle-même dans ces actions, elle les appuie moralement et financièrement.

Sa mission ne se limite pas à recueillir des fonds, elle les gère, et les génère par ses investissements, et elle peut établir des partenariats.

Sa mission

Appuyer des projets pour et par les jeunes francophones, ayant une préoccupation environnementale.

Sa vision

Être un accompagnateur financier pour la jeunesse

Ses Valeurs

La Fondation Richelieu-International adhère aux valeurs du Richelieu International que sont l'engagement, le respect, l'égalité et l'inclusion en plus d'y ajouter la bienveillance et l'environnement.

Les projets reçus seront évalués en fonction d'une grille tenant compte de paramètres définis et détaillés

incluant :

- Les retombées environnementales
- Le nombre de personnes touchées par le projet
- Le nombre de jeunes participant au projet
- L'envergure et les retombées du projet
- La pérennité du projet après son lancement
- Son budget
- Son échéancier

